

Procès-verbal du conseil d'établissement du CÉAN

26 septembre 2022 (1172 boul Guillaume-Couture – salle 104)

Madame Sophie Turgeon, directrice du CÉA des Navigateurs, participe à toutes les séances.

Membres présents

Sophie Lévesque	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
Chantal Poulin	Caisses Desjardins de la Chaudière
Anik Simard	Carrefour emploi Lotbinière
Dominic Duquet	Enseignant Accès
Marie-Noëlle Lavigne	Enseignante FGA
Charles Bigaouette	Enseignant ED
Geneviève Dubé	Enseignante Francisation
Justine Trudel	Enseignante IS
Andrée Lavoie	Soutien administratif
Josée Mercier	Orthopédagogue Accès et FGA

Membres absents

François Roberge	Office municipal d'habitation de Lévis
------------------	--

Invités

Isabelle Vachon	Directrice adjointe
Claude Théberge	Directeur adjoint (absent)
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Céline Gagnon	Secrétaire

1. Mot de bienvenue

Madame Turgeon informe que Monsieur Roberge sera absent ce soir et que Madame Lévesque assurera la présidence du C.E. Madame Lévesque souhaite la bienvenue à tous et demande à chacun des membres de se présenter.

2. Vérification de la légalité de la réunion

2,1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2,2 Quorum

Trois membres externes sont présents par conséquent, le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

La vice-présidente, Madame Lévesque, fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres et aucun ajout ou modification n'est apporté.

CE 22/23-241

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par monsieur Charles Bigaouette et secondée par madame Josée Mercier.

3,1 Dénonciation d'intérêt

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

3,2 Pouvoirs d'un conseil d'établissement

Madame Turgeon résume le tableau « Pouvoirs d'un conseil d'établissement, ses rôles et collaborateurs » document faisant partie de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement (voit point 7.6 à l'ordre du jour).

4. Compte-rendu

4,1 Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2022

CE 22/23-242

Comme présenté, l'approbation du procès-verbal est proposée par madame Andrée Lavoie et secondée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

4,2 Suivi découlant

Madame Turgeon revient sur la fermeture du point de service de Sainte-Croix pour l'année scolaire 2022-2023. Tel que la résolution adoptée au dernier C.É en juin 2022, le nombre requis d'inscription n'a pas été atteint, et ce, malgré toutes les présentations des écoles secondaires du secteur ouest (Beaurivage et Pamphile-Le May).

Pour le transport scolaire, des modalités étaient prévues pour accueillir les demandes des élèves sur les parcours existants et cette information avait été transmise aux parents et élève lors des résultats de présentation. Aucune demande n'a été faite en ce sens.

5. Points pour approbation

5,1 Nomination des officiers : présidence, vice-présidence, secrétaire

Avant la mise en nomination, Madame Turgeon confirme que le poste de secrétaire sera assumé par le CÉAN, il n'y aura donc pas de mise en nomination pour ce poste au sein du C.É. De plus, elle informe les membres que monsieur François Roberge a manifesté son intérêt pour le poste de président par courriel. Madame Sophie Lévesque confirme son intérêt pour être reconduite dans le poste de vice-présidence.

CE 22/23-243

L'adoption des nominations de président (monsieur François Roberge) et vice-présidente (madame Sophie Lévesque) est proposée par madame Chantale Poulin et secondée par madame Anik Simard.

5,2 Acte d'établissement

Monsieur Paquette explique que l'acte d'établissement est un document administratif qui informe le MESS de l'ensemble des bâtiments (endroits physiques et numéros de locaux) apte à l'enseignements des cours aux adultes

(numéros de locaux). À la suite de la location de quatre classes au Cégep de Lévis (rue de la Concorde), des modifications ont été apportées au document.

Mme Turgeon explique que l'explosion d'inscription en francisation à amener la direction du CÉAN à faire des recherches intensives (UQAR, Desjardins, ville de Lévis, etc) pour trouver des locaux adaptés à l'enseignement afin d'accueillir les étudiants de jour (4 classes). Une demande sera faite au MESS pour le remboursement de cette location et on réplique déjà le tout pour l'année scolaire 2023-2024.

CE 22/23-244

L'adoption est proposée par monsieur Charles Bigaouette et secondée par madame Andrée Lavoie.

5,3 Calendrier des rencontres du C.É. 2022-2023

Monsieur Paquette recommande le calendrier suivant pour les cinq rencontres de l'année scolaire 2022-2023, et le tout prévu en présentiel :

- 26 septembre 2022
- 21 novembre 2022
- 6 février 2023
- 24 avril 2023
- 5 juin 2023

CE 22/23-245

L'adoption du calendrier est proposée par madame Geneviève Dubé et secondée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

6. Budget

6,1 Le budget du conseil d'établissement 2022-2023

Monsieur Paquette présente l'état des revenus et dépenses prévisionnels dont les dépenses sont évaluées à 1 378\$ (frais de déplacement et buffet) et un solde en juin 2023 de 122\$.

CE 22/23-246

L'adoption est proposée par madame Justine Trudel et appuyée par madame Andrée Lavoie.

6,2 Le budget du centre 2022-2023

Monsieur Paquette informe que l'allocation supplémentaire pour la croissance de la clientèle en francisation a été versée au CÉAN le 30 juin dernier, et ce, au montant de 254 000\$. Étant donné que l'allocation est liée à l'augmentation de la clientèle par rapport à l'année précédente, il est probable que les prochaines années le montant de cette allocation soit plus faible. De plus, il faut tenir compte que l'augmentation de la clientèle en francisation se vit à la grandeur de la province dans toutes les écoles primaires, secondaires et centres et ceux-ci peuvent tous demander cette allocation. Comme le montant total de l'allocation est fixe, le montant disponible risque d'être plus faible.

Monsieur Paquette présente le budget prévisionnel du CÉAN pour 2022-2023 pour chaque fond et précise que le tout est très fragmentaire (revenus et dépenses non confirmés) pour le moment.

Le fonds 0 (immobilisations et informatique) : Les prévisions pour les revenus de 5 744 \$ et les dépenses 33 494\$ pour un déficit de 27 750 \$ et un surplus estimé de l'année antérieure de 34 646 \$ pour débiter l'année.

Les fonds 1, 2, 4, 5, 6 représentent les opérations courantes du centre. Les prévisions pour les revenus de 6 965 240\$ et pour les dépenses de 7 134 588\$ pour un déficit estimé de 169 348\$. L'année s'amorcera avec un surplus estimé à 1 860 653\$.

Fonds 4 : Le fonds débutera l'année avec un surplus de 499 468\$. Les revenus sont estimés à 759 458\$ et les dépenses à 843 377\$ pour un déficit prévisionnel de 83 919\$.

Fonds 7 : Le fonds est utilisé pour les cours autofinancés et de la vente de volumes aux élèves et aux 50+. Des prévisions de revenus de 77 700\$ et des dépenses de 74 448 \$ pour un surplus de 3 252\$.

Fonds 9 : Ce fonds est prévu pour les activités extrascolaires (méritas, aménagement classe flexible). Des revenus estimés à 25 000 \$ et des dépenses à 42 850\$ pour un déficit de 17 850\$ viendront diminuer le surplus en début d'année de 77 358\$.

L'adoption est proposée par madame Justine Trudel et appuyée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

CE 22/23-247

7. Points d'information

7,1 Mot de la direction générale de la CSSDN

Monsieur Paquette présente au membre la vidéo de la nouvelle directrice générale du CSSDN, madame Suzie Lucas, pour souhaiter une excellente année scolaire à tous.

7,2 Bilan des inscriptions des élèves

Monsieur Paquette dresse le tableau du nombre d'inscriptions en ce début d'année scolaire pour chacun des programmes :

ED : 174 (baisse marquée)

Accès : 130 (belle augmentation et on espère une session hiver 2023)

EDM : 15 élèves (stabilité)

FGA : 281 (jour) et 22 (soir) et 100 fin septembre (stabilité)

Francisation : 334 (jour et soir) (très forte hausse en regroupant jour et soir)

IS : 105 (stabilité)

ISP : 9 (stabilité)

Grand public (50 ans +) : 96 (en baisse)

RPA et protocoles : 152 (baisse)

7.3 Impact de la clientèle inscrite

Madame Turgeon résume que le CÉAN affiche complet, début d'année fort mouvementé à la recherche de locaux et d'enseignements afin d'accueillir tous les élèves de Francisation. En FGA, nous avons accepté tous les élèves inscrits mais

quelques-uns sont en attente pour leur choix de matière et ou bloc horaire car plusieurs groupes sont complets. Dès que la place se libère, nous ajoutons les matières et les blocs horaires à l'horaire de ces élèves. La location de quatre locaux au Cégep de Lévis (point de service au 970 rue de la Concorde), nous a permis d'accueillir les groupes de francisation de jour ainsi que la conversion de la salle de conférence (104) au 1172 en salle de classe pour le bloc B pour une classe d'anglais.

Le point positif de toutes ces solutions temporaires est de constater que beaucoup d'élèves veulent continuer leur cheminement d'études au CÉAN.

7,4 Impacts de la COVID

Madame Turgeon explique qu'aucune mesure particulière n'a été mise en place en ce début d'année scolaire. Les mesures d'isolement de 5 jours pour toute personne atteinte de la Covid sont respectées autant par les élèves que par le personnel. Les masques et désinfectants à mains sont toujours disponibles dans les halls d'entrées et les classes. Il y aura une distribution de deux boîtes d'autotest à tous les élèves dans les jours qui suivent et ce sera la dernière distribution.

7,5 Élections provinciales – 3 octobre 2022

Madame Turgeon explique que conformément aux dispositions de la Loi électorale, le Centre de services scolaire des navigateurs doit donner congé aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, de même qu'aux élèves et étudiants qui sont électeurs. Cette journée est transformée en journée pédagogique.

7,6 Formation pour les nouveaux membres du CÉ

Madame Turgeon informe les membres que la documentation relative à la formation sera envoyée par courriel demain.

7,7 Fiche personnelle à compléter

Monsieur Paquette demande à tous les membres de remplir le formulaire « fiche personnelle » et de la retourner à la secrétaire le plus vite possible.

7,8 Frais de déplacement

Monsieur Paquette informe les membres que le formulaire de déplacement doit être complété après chacune des réunions du CÉ et lui être envoyé.

8. Nouvelles de nos milieux

8,1 Formation générale des adultes

Madame Vachon résume que c'est une belle cohorte, des jeunes polis et calmes. Il y aura une dizaine de présentations du secteur jeune pour l'entrée du 31 octobre. Les cours EVR et Énergie Cardio sont à l'horaire en début de session.

8,2 Francisation

Madame Turgeon explique que la croissance du nombre d'élèves en francisation a généré quelques problèmes (recherche intensive et location de locaux, difficultés à recruter des enseignants. Le mercredi après-midi est consacré à des ateliers culturels et découvrir la ville de Lévis en ayant en tête : intégrer, comprendre et connaître.

Un projet de chorale de Noël a été mis en place par notre travailleuse sociale afin d'intégrer les élèves de francisation au personnel enseignant et administratif. Des pratiques hebdomadaires ont débuté en vue du spectacle en décembre. Ce projet représente bien l'intégration et le côté culturel de nos personnes immigrantes au Québec.

8,3 Intégration sociale

Madame Turgeon résume qu'un nouveau groupe a été ajouté, que le projet « Bouticologie » sera promu très fortement par une porte ouverte en novembre.

8,4 Enseignement à distance

Madame Turgeon informe que les matières suivantes sont offertes : français, mathématiques, anglais, sciences et informatique par nos quatre enseignants.

8,5 Accès

Madame Vachon explique que nous avons six groupes d'accès pour la session (4 de français et 2 de mathématiques) et deux nouveaux enseignants. Madame Mercier explique que le projet USITO (dictionnaire électronique installé sur les chromebook) est débuté et que les élèves investissent leur temps à se corriger.

8,6 Projet(s) à venir

Madame Turgeon informe les membres que madame Marie-Eve Couture (conseillère pédagogique IS) travaille à l'élaboration d'un projet d'École du milieu pour les jeunes de régions plus éloignées. À l'hiver 2023, un groupe de six jeunes feront partie d'une nouvelle cohorte EDM dans Lotbinière. L'école du milieu est un organisme à but non lucratif

9. Question du public

Aucune.

10. Courrier

Aucun courrier reçu et à répondre.

11. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

11.1 Budget du CÉAN

11.2 Budget du Conseil d'établissement

11.3 Calendrier scolaire 2023-2024 pour l'Accès, FGA, IS et Francisation

11.4 Rapport annuel 2021-2022 du CÉAN

11.5 Projet Paris – École du milieu

12. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du C.É sera le 21 novembre 2022 à 17h30 à la salle 104 du 1172 boul. Guillaume-Couture à Lévis.

13. Levée de l'assemblée

CE 22/23-248

La levée de l'assemblée à 18h55 est proposée par madame Andrée Lavoie et secondée par madame Josée Mercier.

François Roberge
Président

Sophie Turgeon
Directrice du CÉAN